

**PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITÉ DES HAUTEURS  
COMTÉ MATAPÉDIA**

À une séance ordinaire du conseil municipal des Hauteurs tenue le 9 août 2022 à l'heure ordinaire des séances sont présents(es), M. Mathieu Michaud, M. Steeve Michaud, M. Jason-Steeve Bernier et M. Donald Lavoie, tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de Mme Gitane Michaud, Mairesse

M. François St-Laurent, conseiller au siège #4, est absent.  
M. Jean-Roch Michaud, conseiller au siège #5, est absent.

La directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe, Mme Karine Marquis est présente, ainsi que M. Charles Gasse-Gagné, coordonnateur en vitalisation de la municipalité.

**OUVERTURE**

Mme la mairesse souhaite la bienvenue à tous, après un moment un silence, elle ouvre la séance.

**LECTURE & ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Résolution numéro : 22-08-09-152**

Il est proposé par M. Steeve Michaud et résolu que l'ordre du jour soit accepté en laissant le point varia ouvert.

Adopté à l'unanimité.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2022**

**Résolution numéro : 22-08-09-153**

Il est proposé par M. Mathieu Michaud et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2022 soit accepté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité.

## CORRESPONDANCES ET DEMANDE DE SALLE

### Résolution numéro : 22-08-09-154

Lecture de la correspondance de juillet.

DÉMISSION DE M. FRANÇOIS ST-LAURENT : Lecture de la lettre de démission de M. François St-Laurent à titre de conseiller au siège #4.

## AVIS DE VACANCES

### Résolution numéro : 22-08-09-155

Mme Karine Marquis, directrice générale adjointe fait le constat de la vacance au poste de conseiller #4, suite à la démission de M. François St-Laurent. Elle avise le conseil que des élections partielles auront lieu ultérieurement. La présidente d'élection avisera le conseil du choix de date dans les 30 jours suivant cet avis de vacances.

## LISTE DES COMPTES À PAYER LISTE DES DÉBOURSÉS

### Résolution numéro : 22-08-09-156

Il est proposé par M. Jason-Steeve Bernier et résolu que la liste des comptes à payer soit acceptée au montant de 15 300,49 \$ et la liste des déboursés du mois de juillet 2022 au montant de 195 964.39 \$.

Air liquide Canada inc.	86.44 \$
H2LAB inc.	114.34 \$
Brandt	72.39 \$
Fond d'information du territoire	5.00 \$
Cantine Le Panache	1 175.04 \$
Dépanneur du Coin	676.41 \$
DF Rouleau	315.17 \$
Dickner inc.	30.32 \$
Gagnon Image	2 730.66 \$
Groupe Voyer inc.	108.58 \$
Groupe Bouffard inc.	7 203.79 \$
Produits Laboratoire certifiés	441.10 \$
Matériaux Fidèle Lévesque	101.18 \$
MRC de La Mitis	951.73 \$
Comm. Sport Loisirs Ste-Flavie	22.00 \$
Pièces d'autos Rimouski	189.82 \$
Safety first inc.	107.97 \$
Sécurité medic inc.	117.16 \$
Service Clément Ouellet	32.19 \$
Urba-Solutions	819.20 \$
TOTAL	<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">15 300.49 \$</span>

Adopté à l'unanimité.

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée secrétaire-trésorière de la Municipalité des Hauteurs certifie qu'il y a les crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Karine Marquis dir. gén adj.

## **AJUSTEMENT AU CONTRAT D'ASSURANCE** **MODIFICATION**

### **Résolution numéro : 22-08-09-157**

Il est proposé par M. Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs procède au paiement de la modification concernant le contrat d'assurance pour l'ajout de la patinoire et de la piste à rouleaux au montant de 1090.00 \$.

Adopté à l'unanimité.

## **PROLONGEMENT DE L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION** **PROJET RÉNOVATION SAISONNIER**

### **Résolution numéro : 22-08-09-158**

Il est proposé par M. Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs Prolonge son appel d'offre sur invitation pour le projet de rénovation du saisonnier pour laisser plus de temps aux entrepreneurs choisis de nous faire une soumission adéquate.

Adopté à l'unanimité.

## **ADJUDICATION APPEL D'OFFRE SUR INVITATION – PROJET DE** **VOIRIE PALLIATIF**

### **Résolution numéro : 22-08-09-159**

Suite à l'appel d'offres sur invitation pour le projet de voirie- palliatif, nous avons demandé aux 2 soumissionnaires suivants :

Les Constructions Jalbert et Pelletier inc. et Les Excavations Léon Chouinard et Fils Itée.

Un seul soumissionnaire était conforme soit Les Constructions Jalbert et Pelletier inc. pour un montant de 48 400.00 \$ plus taxes. Sur la proposition de M. Donald Lavoie, il est résolu que la municipalité des Hauteurs adjudique le contrat à Les Constructions Jalbert et Pelletier inc.

Adopté à l'unanimité.

**ACHAT DE GRAVIER CG-14 POUR LE JARDIN  
COMMUNAUTAIRE  
ET POUR LES CHEMINS D'HIVERS**

**Résolution numéro : 22-08-09-160**

Il est proposé par M. Jason-Steeve Bernier et résolu que la municipalité des Hauteurs fera l'achat de 880 tonnes de CG-14. Les Excavations Léon Chouinard et Fils Itée livrera 110 tonnes au jardin communautaire et 770 tonnes pour le mélange avec abrasif. Le coût de la tonne livré sera de 20,60 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

**ACHAT DE CALCIUM**

**Résolution numéro : 22-08-09-161**

Il est proposé par M. Steeve Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs fait l'achat d'abrasif de chez Somavrac c.c., pour 700 tonnes métriques au coût de 8 729.28 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

**ACHAT DE BOYAUX INCENDIE**

**Résolution numéro : 22-08-09-162**

Il est proposé par M. Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs fera l'achat de 6 boyaux incendies selon la soumission de chez L'Arsenal au coût de 1 114,00 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

**DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES POUR LA  
CONVENTION D'INSPECTION EN INCENDIE AVEC LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCE**

**Résolution numéro : 22-08-09-163**

**ATTENDU QUE** le schéma de couverture de risque qui entrera en fonction ultérieurement amène des obligations en matière de prévention et d'inspection des risques en incendie;

**ATTENDU QUE** monsieur Vincent Dubé (TPI) du service incendie de Sainte-Luce possède les qualifications nécessaires pour faire les visites d'inspection des bâtiments de Les Hauteurs;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Donald Lavoie,

**QUE** madame Gitane Michaud mairesse et madame Karine Marquis, directrice générale par intérim soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Les Hauteurs, l'entente de service avec la Municipalité de Sainte-Luce pour l'utilisation d'un technicien en prévention des incendies (TPI) pour réaliser les actions en prévention incendie.

Adopté à l'unanimité.

**ADOPTION RAPPORT ANNUEL 2022**  
**SCHÉMAS DE COUVERTURE DE RISQUE**

**Résolution numéro : 22-08-09-164**

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 20 de la Loi sur la sécurité incendie (RLRQ, c.S-34), la MRC de La Mitis doit adopter et soumettre son projet de schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé 2022-2027 (le « Schéma révisé 2022-2027 ») à la ministre de la Sécurité publique pour approbation;

**ATTENDU QUE** La MRC de La Mitis soit soumettre le projet du schéma à la consultation de la population de son territoire;

**ATTENDU QU'**en vertu des pouvoirs conférés à la ministre de Sécurité publique par l'article 21 de la Loi sur la sécurité incendie, elle pourra délivrer l'attestation de conformité pour le Schéma révisé 2022-2027 de la MRC de La Mitis;

**ATTENDU QUE** les dispositions prévues à l'article 20 de la Loi sur la sécurité incendie stipulent que chaque municipalité locale visée par le schéma doit procéder à l'adoption du plan de mise en œuvre prévu au projet définitif de Schéma révisé 2022-2027;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil de la Municipalité des Hauteurs ont pris connaissance du contenu du plan de mise en œuvre du projet de Schéma révisé 2022-2027;

**ATTENDU** la recommandation du comité de révision du schéma de couverture de risque 2022-2027 daté du 19 juillet 2022

**Pour ces motifs**, il est proposé par M. Donald Lavoie et résolu :

**QUE** le conseil municipal de la Municipalité des Hauteurs adopte le projet du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie 2022-2027 de la MRC de La Mitis.

**QUE** le conseil municipal adopte le plan de mise en œuvre de projet de Schéma révisé 2022-2027 de la MRC de La Mitis.

**QUE** ladite résolution soit transmise à la MRC de La Mitis aux fins d'une demande d'attestation de conformité à la ministre de la Sécurité publique.

Adopté à l'unanimité.

**NIVELEUSE 2<sup>E</sup> PASSAGE**

**Résolution numéro : 22-08-09-165**

Il est proposé par M. Jason-Steeve Bernier et résolu que la Municipalité des Hauteurs autorise Mme Karine Marquis à demander, lorsque le temps le permettra un 2<sup>e</sup> passage de la niveleuse dans les Rangs de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

**AVIS DE DÉPART**  
**MME PASCALE FORTIER**

**Résolution numéro : 22-08-09-166**

Il est proposé par M. Steeve Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte la démission de Mme Pascale Fortier à titre de directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité qui sera effectif le 6 septembre prochain.

Adopté à l'unanimité.

**AVIS DE DÉPART**  
**M. DENIS DUPONT**

**Résolution numéro : 22-08-09-167**

Il est proposé par M. Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte la démission de M. Denis Dupont à titre de coordonnateur de voirie pour la municipalité des Hauteurs qui sera effectif le 15 septembre prochain.

Adopté à l'unanimité.

**OFFRE D'EMPLOI**  
**DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

**Résolution numéro : 22-08-09-168**

Il est proposé par M. Jason-Steeve Bernier et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise Mme Karine Marquis à faire les démarches auprès des différents médias pour annoncer l'offre d'emploi pour un directeur des travaux publics.

Adopté à l'unanimité.

**EMBAUCHE DE M. CLERMONT PLANTE**  
**CONDUCTEUR DE MACHINERIE**  
**D'HIVER/MANOEUVRE**

**Résolution numéro : 22-08-09-169**

Il est proposé par M. Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs embauche M. Clermont Plante comme conducteur de machinerie d'hiver/ manoeuvre pour la saison hivernale 2022- 2023, au taux en vigueur. Une rencontre entre les conducteurs, le directeur des travaux publics, la directrice générale ainsi qu'un membre du conseil est demandé et sera fait en septembre ou en octobre au plus tard.

Adopté à l'unanimité.

**NOMINATION MME PAMÉLA HEPPELL AU POSTE DE  
SURVEILLANTE DE JEUNE D'ÂGE SCOLAIRE, LES JEUNES  
POUSSES**

**Résolution numéro : 22-08-09-170**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité ouvrira son service surveillance de jeune d'âge scolaire, à la fin du mois d'août 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité ne possède pas d'expérience ni de référence dans le domaine de la surveillance des jeunes d'âges scolaires.

**CONSIDÉRANT QUE** des entrevues ont été faites pour trouver la personne qui possède de l'expérience et un savoir en gestion de service de garde;

**CONSIDÉRANT QUE** la candidate choisie s'est distinguée par son curriculum vitae et durant l'entrevue.

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. Steeve Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs procède à l'embauche de Mme Paméla Heppell à titre de responsable du service de surveillance de jeune d'âge scolaire Les Jeunes Pousses des Hauteurs.

Adopté à l'unanimité.

**ENTENTE LOCATION TEMPORAIRE SALLE PIERRE-BEAUDRY**

**Résolution numéro : 22-08-09-171**

Pour faire suite à la résolution numéro 22-07-05-144 concernant la location temporaire de la salle Pierre-Beaudry, il est proposé par M. Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs demande à M. Sylvain Dupont, président de la Fabrique de signer une entente claire concernant la location temporaire de la salle Pierre-Beaudry pour le service de surveillance de jeune d'âge scolaire, Les Jeunes Pousses des Hauteurs.

Adopté à l'unanimité.

**VÉRIFICATION MÉCANIQUE ANNUELLE  
CAMION WESTERN 2006**

**Résolution numéro : 22-08-09-172**

Il est proposé par M. Mathieu Michaud et résolu que la Municipalité des Hauteurs autorise le Centre du Camion J.L. d'Amqui de faire la vérification mécanique annuelle d'ici le 30 septembre 2022 pour obtenir la vignette de la SAAQ pour la conformité de notre véhicule.

Adopté à l'unanimité.

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR  
FAIRE INSTALLER UNE GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ**

**Résolution numéro : 22-08-09-173**

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs véhicules lourds prennent la route 298, direction sud vers le 4<sup>e</sup> Rang Ouest.

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs véhicules ont glissé sur le terrain du 436, route 298, en tournant pour aller sur le 4<sup>e</sup> Rang Ouest.

**CONSIDÉRANT QUE** le déniveler de la route 298 vers le sud, nuit au ralentissement pour entrer dans le 4<sup>e</sup> Rang Ouest.

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs demande au MTQ d'installer une glissière de sécurité sur le côté ouest de la route 298 vers le sud et la municipalité pourrait prolonger la glissière vers le 4<sup>e</sup> Rang Ouest.

Adopté à l'unanimité

**VARIA**

**Résolution numéro : 22-08-09-174**

**SOUTIEN AUX FAMILLES:** le conseil et les employés de la municipalité des Hauteurs aimerait offrir leur soutien dans les épreuves douloureuses que vivent les familles Chenel et Claveau. Nous aimerions souhaiter nos plus sincères condoléances.

**DATES PROCHAINES RENCONTRES**

**Résolution numéro : 22-08-09-175**

Réunion de travail : Mardi le 30 août 2022 à 19 h

Séance ordinaire : Mardi le 6 septembre 2022 à 19 h

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Résolution numéro : 22-08-09-176**

À 19 h 50 sur proposition de M. Mathieu Michaud, la séance est levée.

Je, Gitane Michaud, Mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du code municipal.

\_\_\_\_\_  
Mme Gitane Michaud, Mairesse

\_\_\_\_\_  
Mme Karine Marquis, dg adj.